

L'état prête un million d'euros aux entreprises



Le préfet Gérard Moisselin (3ème à gauche) est venu annoncer la mise en place de trois outils pour revitaliser le bassin giennois dont le fameux million d'euros du fonds national de revitalisation des territoires.

Sans le combat des salariés de Proma qui a mis en avant les difficultés du bassin d'emploi du giennois, jamais l'Etat n'aurait débloqué un million d'euros pour le fonds national de revitalisation des territoires ! C'est ce qu'ont reconnu jeudi dernier les participants lors de la réunion pour la revitalisation du bassin d'emploi à la communauté de communes, le préfet, Gérard Moisselin en tête, le député Jean-Pierre Door ou le président de la communauté des communes giennoises Christian Bouleau qui ont en quelque sorte « rendu hommage » à l'action des salariés en débloquent des fonds qui malheureusement ne leur viendront pas en aide.

Une dégradation brutale de l'emploi en deux ans !

La mobilisation des salariés de Proma n'aura donc pas été vaine. Le battage médiatique qu'ils ont développé pour sauver leur entreprise et surtout toucher des indemnités supra-légales avec des rencontres qui les ont emmenés jusqu'au ministère de l'Industrie avec le soutien du sénateur Jean-Pierre Sueur et du député Jean-Pierre Door auront permis d'attirer l'attention sur un bassin sérieusement touché en quelques mois par la perte de plusieurs centaines d'emplois à la clé (V2 med, Rial, Fog, etc.) et de plusieurs fermetures d'entreprises (Proma, Pixent ex-RLB à la Bussière).

Le préfet Gérard Moisselin le reconnaît, « le bassin d'emploi de Gien a connu une dégradation particulière-

n'était guère représenté car sans doute moins touché) « la stratégie de revitalisation pour le bassin d'emploi de Gien avec trois outils principaux qu'on s'efforce de mettre en œuvre simultanément : la mutualisation des fonds de conversion au niveau départemental ; le lancement d'une démarche GTEC (gestion territoriale des emplois et des compétences) et le fonds national de revitalisation des territoires avec un million d'euros disponible ».

Si pour le premier outil, aucune entreprise locale n'a participé au fonds de conversion, « les fonds versés par d'autres entreprises dans le Loiret seront mutualisés à l'échelle du département et non par bassin d'emploi » a assuré le préfet, celui de Gien pouvant ainsi bénéficier de fonds venant du montargois ou de l'orléanais et qui ne seraient pas utilisés.

Le deuxième outil repose sur l'analyse qu'avait faite la CFDT sur les profils des salariés du giennois, peu formés et sur la grande facilité de délocalisation des industries du giennois. Le secrétaire général de la CFDT du Loiret, Guy Baudry l'avait évoqué en avril dernier à Gien (JDG du 29 avril) et l'avait soumis au préfet Moisselin dès son arrivée dans le Loiret.

La démarche GTEC a pour objectif d'apporter des réponses aux besoins de salariés pour sécuriser leur parcours par des formations et d'aider les entreprises à définir une politique d'emploi et de formation, sur une

période de trois à cinq ans « pour favoriser un meilleur ajustement de l'offre et de la demande d'emploi sur le territoire ».

Un million d'euros disponibles sous forme... de prêts

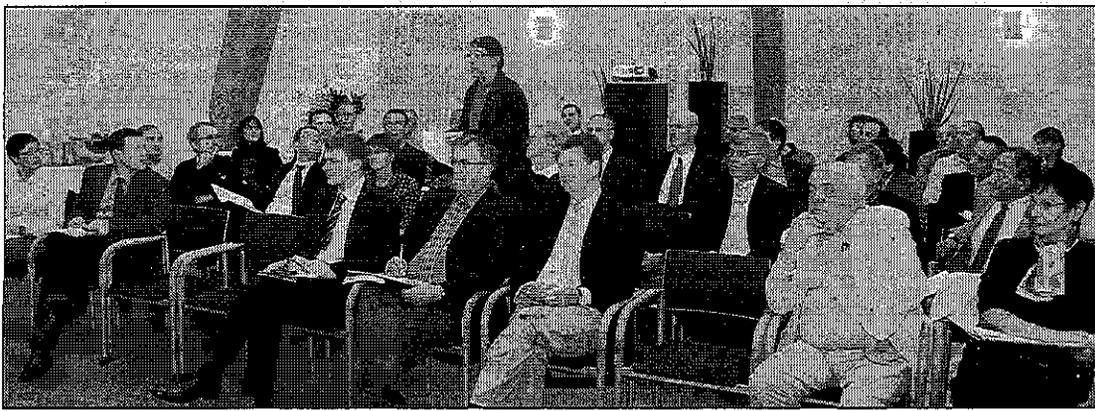
Enfin, le troisième outil qui serait le plus à même de donner un coup de fouet rapidement à la relance économique du bassin, ce sera le million d'euros du FNRT « pour accompagner les entreprises qui ont des projets créateurs d'emplois ». Alors que toutes les annonces par les élus pouvaient laisser sous entendre jusque là qu'il s'agissait de « subventions » pour les entreprises, le préfet en a convenu, il ne s'agit que « de prêts qui ne sont pas gratuits puisqu'à taux d'intérêts mais qui sont octroyés sans garantie de l'emprunteur pour une durée de 5 à 7 ans ». « Ces prêts peuvent être utilisés par exemple pour financer des investissements immatériels, procédés, brevets, etc. pour lesquels les entreprises ont en général du mal à obtenir des prêts bancaires traditionnels » confiait le préfet Gérard Moisselin.

Mais les conditions d'octroi de ce prêt pouvant aller de 100 000 € à un million d'euros sont assez restrictives : entreprise de plus de trois ans employant de 10 à 500 salariés mais ne devant pas appartenir à un groupe de plus de 5 000 salariés. Sont exclues du prêt également les entreprises déclarées en difficultés mais peuvent y prétendre celles qui ont repris il y a moins de trois ans une entreprise saine ! Et l'investissement réalisé avec ce prêt devra être obligatoirement créateur d'emplois. Une fois le projet validé par le comité de pilotage local dont le secrétariat sera assuré par la caisse des dépôts et consignations, le dossier sera transmis à OSEO, l'établissement bancaire public, chargé d'octroyer ou non le prêt (1).

« Le but de cette opération est aussi d'obtenir un effet de levier car là où OSEO met un euro, les autres banques en mettent deux » expliquait le préfet qui ne cachait pas que « si vous êtes capables de dépenser rapidement le million d'euros, le FNRT est susceptible de remettre au pot » !

Rémi Bichon

(1) On peut s'adresser à sa Chambre consulaire, à la Maison de l'emploi à Gien ou directement à OSEO à Orléans au 02.38.22.84.70.



Les chefs d'entreprises et les élus locaux présents ont pris note que le million d'euros sera disponible sous forme de prêts à intérêts pour créer des emplois...

ment brutale de l'emploi ». Ces pertes se situent majoritairement dans le secteur industriel, dans la sous-traitance automobile, le caoutchouc, le plastique. Jacques Chéreau, le secrétaire de la CFDT locale, estime ainsi à plus de 200 les pertes d'emploi en deux ans sur ce secteur.

Au point que le bassin d'emploi qui recouvre les cinq cantons de Sully, Ouzouer/Loire, Gien, Briare et Châtillon/Loire a vu le taux de chômage fortement progressé (+3,1 points) pour s'établir à 9,2 % au premier semestre 2010 contre 8,6 % pour le Loiret.

Et l'analyse des chiffres du chômage a montré une forte proportion de seniors (21 % contre 17,6 % dans le Loiret) et une forte détérioration du chômage des jeunes (20 % des moins de 25 ans, contre 18,6 dans le Loiret et 17,3 % en France). Par ailleurs le chômage de longue durée est également important.

Trois outils pour revitaliser le bassin d'emploi

Le préfet est venu présenter jeudi dernier aux élus et représentants industriels du secteur (le sullylois

La maison de l'emploi sur les rails



Marie-Bénédicte Morel, nouvelle directrice de la maison de l'emploi.

En réponse aux questions du maire de Gien Jean-Pierre Hurtig une semaine plus tôt dans ces mêmes lieux, le député Jean-Pierre Door a confirmé que la maison de l'emploi de l'Est du Loiret était bien sûr les rails avec son siège social à la communauté de communes de Gien et avec à sa tête, une directrice et une secrétaire (que nous avons présentée le 24 juin).

L'assemblée générale réunira en décembre tous les partenaires pour entrer dans une phase active, « c'est-à-dire mettre autour de la table tous les acteurs économiques et sociaux ; l'Etat et les élus pour établir un dialogue entre tous ». « La maison de l'emploi a un rôle de facilitateur entre les tous acteurs sociaux et économiques » rappelait la sous-préfète Maria-Dolorès Pommier-Martinez.

A ce titre, Marie-Bénédicte Morel, la nouvelle directrice, a rencontré les licenciés de Proma pour faciliter leur reconversion et les aider dans leurs démarches. Mais elle est pour l'instant surtout en phase de contact avec les diverses entreprises du territoire. La directrice est présente trois jours par semaine à Gien les lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 à la communauté de communes (tél. 02.38.67.64.64) et à Montargis, au 1 faubourg de la Chaussée les jeudi et vendredi.